

**Certificat d'Aptitude  
Professionnelle aux Pratiques de  
l'Éducation Inclusive  
CAPPEI**

**Direction des services  
départementaux de  
l'Éducation nationale du  
Pas-de-Calais  
division des Personnels  
bureau A1**

**Appel à candidatures au stage de préparation au certificat d'aptitude professionnelle  
aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) pour l'année scolaire 2021-2022**

**RÉFÉRENCE ET CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE**

Décret n°2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée.

Arrêté ministériel du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Arrêté ministériel du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

Circulaire ministérielle DGESCO n°2017-026 du 14 février 2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au CAPPEI.

**MODALITÉS DE CANDIDATURES**

Les enseignants titulaires intéressés par la formation spécialisée préparant au CAPPEI sont invités aux réunions d'information organisées à leur intention qui se tiendront en visioconférence :

**- le jeudi 26 novembre 2020, en visio - de 17 h 30 à 18 h 30**  
pour la zone B : **bassins d'ARRAS - SAINT-POL – BÉTHUNE-BRUAY**

(Les enseignants intéressés devront envoyer un mail à l'IEN d'ARRAS ASH ([ce.0623182x@ac-lille.fr](mailto:ce.0623182x@ac-lille.fr)) avant le 24 novembre 2020 afin d'obtenir le lien pour la visioconférence)

**- le vendredi 20 novembre 2020, en visio - de 17 heures à 18 heures**  
pour la zone C : **bassins de LENS – HÉNIN – LIÉVIN** (Les enseignants intéressés devront envoyer un mail à la DSDEN 62 – Division des personnels – bureau A1 ([ce.i62dp-a1@ac-lille.fr](mailto:ce.i62dp-a1@ac-lille.fr)) avant le 18 novembre 2020 afin d'obtenir le lien pour la visioconférence).

**- le jeudi 26 novembre 2020 en visio - de 18 heures à 19 heures**  
pour la zone A : **bassins de SAINT-OMER – CALAIS – BOULOGNE – MONTREUIL** (Les enseignants intéressés devront envoyer un mail à l'IEN de Calais ASH ([ce.0620242b@ac-lille.fr](mailto:ce.0620242b@ac-lille.fr)) avant le 24 novembre 2020 afin d'obtenir le lien pour la visioconférence).

Ces réunions d'information, animées par les inspecteurs de l'éducation nationale des circonscriptions ASH, ont pour objet d'éclairer le choix des candidats. Toutes précisions sur les différentes formations, l'accès possible aux emplois sur un poste spécialisé, les engagements qu'ils prennent en s'inscrivant à la préparation du CAPPEI et le calendrier des opérations de recrutement seront communiqués aux candidats.

Le dossier de candidatures est joint à cet appel à candidatures, ainsi que la liste des centres de formation CAPPEI et la procédure d'envoi du dossier.